Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 94 (1997)
Heft: 8

Rubrik: Procès-verbaux

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Procès-verbaux

Fédération genevoise d'apiculture

Assemblée générale du vendredi 8 novembre 1996

1. Ouverture de la séance, communications, désignation des scrutateurs

La 110e assemblée générale est ouverte à 18 h 15 par le vice-président, Marc-E. Favre, en présence de M. Burdet, président des apiculteurs de Gex, M. Georges Parea, président d'honneur de la section de Nyon, M. J.-M. Ferrari, inspecteur cantonal, Mme Evelyne Renevier qui effectue des contrôles analytiques de nos miels, MM. Ph. Laperrousaz et G. Roth, membres d'honneur.

Excusés: Mme A Rod, vétérinaire cantonale, M. Otto Schmid, président d'honneur, M. Marc Buscarlet, archiviste et M. Ch. Sabev.

2. Approbation du PV de l'assemblée générale de 1995

Le PV est accepté à l'unanimité, avec remerciements

3. Rapports et approbations des rapports de gestion, du trésorier, des vérificateurs des comptes, du bibliothécaire et de l'inspecteur cantonal des ruchers

a) Rapport du vice-président

Les séances mensuelles, malgré quelques changements de programme dus à des imprévus de dernière minute, ont bien rempli leur rôle. Le nombre de participants à ces réunions est un encouragement certain pour votre comité. Pour les mois d'été, après s'être retrouvé à Jussy le 10 juin, le 8 juillet nous a conduits à La Rippe chez notre ami Georges Pareaz, que je voudrais remercier ici pour son hospitalité.

Le 12 août, beaucoup d'entre nous prenaient le chemin de Satigny avec l'intention de fêter dignement le 99e anniversaire de Louis Gay, malheureusement souffrant ce jour-là. Louis devait nous quitter quelques jours plus tard pour un monde meilleur. Sociétaire depuis 1943, membre du comité de 1953 à 1976, soit 23 ans, puis membre d'honneur très présent et unanimement apprécié, avec lui se tourne une page d'un demi-siècle d'histoire de notre société.

Nous venons d'apprendre le décès de M. Eugène Maurer, habitant Brunnen.

Quelques instants de silence sont observés en mémoire de ces disparus.

Dans le but évident de faire connaître notre SGA et les produits des ruches genevoises, votre comité s'investit, chaque fois que faire se peut, dans le cadre de manifestations attirant un certain public. Ce fut, cette année, au Musée agricole de Chiblins, en alternance avec nos collègues de la section de Nyon, et dans le cadre des trois jours de la Vogue de Carouge... Bravo et merci à tous ceux qui ont voulu et organisé cette présence.

Le cours d'initiation à l'apiculture a connu un record d'inscriptions: 35. Il a été suivi régulièrement par une vingtaine de participants dans une ambiance très chaleureuse. Qu'il me soit permis de remercier mes deux aides: Elvire Blatter et Samuel Favre, dont le concours a été particulièrement précieux avec un aussi grand nombre de participants.

Le cours d'élevage et de perfectionnement a été donné cette année sous la responsabilité d'Albert Spring et a été suivi normalement. Nos 3 moniteurs-éleveurs ont été souvent sollicités pour fournir des larves de leur sélection, toujours très appréciées. Ils ont aussi été appelés à se déplacer pour des démonstrations de recherche de reine ou autre. Merci pour leur travail de sélection et leur disponibilité.

Le contrôle du miel est placé sous la responsabilité de notre infatigable collègue Adrien Zanolin, assisté dans le prélèvement des échantillons par W. Stucky. Les contrôles analytiques ont été faits par Mme Renevier avec beaucoup de professionnalisme. Voici quelques chiffres :

1re récolte, total contrôle	12 709 kg	96 échantillons
Moyenne/ruche	9,750 kg	taux d'humidité 17,38 %
2e récolte, total contrôle	12 749 kg	104 échantillons
Moyenne/ruche	8,350 kg	taux d'humidité 16,9 %

Labels délivrés : 13 448

b) Rapport du trésorier

Côté comptabilité, cette année un gros travail a été accompli, nous sommes entrés dans l'ère de l'informatique, mais, je tiens à vous rassurer, c'est la machine qui reste à notre service et non le contraire...

Le 31 octobre 1996, la société comptait 231 membres actifs, 7 membres passifs, 4 membres d'honneur SGA, 4 membres d'honneur SAR, soit une augmentation de 2 membres par rapport à l'exercice précédent.

c) Rapport des vérificateurs des comptes

Nous devons avant tout relever avec plaisir l'excellent travail exécuté par notre nouveau trésorier, M. Jean-Daniel Colomb. En effet, c'est sa première année de fonction et il s'est attelé à mettre la comptabilité sur ordinateur. Cela offre de la clarté et facilite le contrôle de la gestion.

Bref, nous déclarons, en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés, que, les pièces qui nous ont été fournies concordaient avec la comptabilité et que celle-ci était tenue avec exactitude. Nous vous proposons d'approuver les comptes qui nous ont été présentés par de chaleureux applaudissements.

d) Rapport du bibliothécaire

La bibliothèque de la société s'est enrichie de trois nouveaux livres en 1996 : *L'homme et l'abeille*, de M. Cardinaux ; *Le nourrissement*, de M. Bocquet ; *L'abeille et l'apiculture en Suisse* (plaquette de l'Apimondia à Lausanne en 1995).

En ce qui concerne les prêts de livres, on doit malheureusement constater une diminution d'intérêt par rapport à l'année précédente. 37 prêts en 1997 contre 44 en 1995. Le bibliothécaire reste à votre disposition pour tous renseignements concernant les livres de notre bibliothèque.

e) Approbation des rapports ci-dessus

Les rapports sont acceptés à l'unanimité, avec une voix contre et une abstention.

f) Rapport de l'inspecteur cantonal des ruchers

Année 1996, année de changement pour les agriculteurs genevois. Suite à la nouvelle ordonnance sur les épizooties du 27 juin 1995, les médicaments prévus pour combattre la varroase étaient payants. 132 apiculteurs ont commandé les lanières Apistan, 5 ne sont pas venus retirer leur commande, soit Fr. 245.–. 72 apiculteurs ont traité, ou n'ont pas traité, avec d'autre produits. Lors de contrôles effectués cet automne, j'ai déjà constaté la présence dans des colonies de médicaments non autorisés en Suisse. Attention aux résidus ! Pour 1997, je ne sais pas qui vendra les produits autorisés, la décision sera prise lors de la réunion des vétérinaires et inspecteurs cantonaux au mois de mars 1997.

A la suite du déclassement de la varroase, nous avions, les inspecteurs de Romandie, tenté d'infléchir les autorités fédérales en adressant une lettre au président de la Confédération et un résumé de ladite lettre à plusieurs journaux. Toutes ces démarches sont restées vaines. Nous ne sommes pas restés inactifs, sur le plan genevois ; avec Albert

Spring nous avons pris contact avec un député et conseiller national genevois. Ce dernier nous a promis d'essayer d'obtenir un dédommagement auprès du département concerné. A ce jour nous n'avons pas encore eu de réponse à notre demande. Sans trop y croire, nous attendons...

Au printemps de cette année, plusieurs apiculteurs ont eu la douloureuse surprise de constater la perte de plusieurs colonies due à la nosémose.

Un cas de loque américaine a été découvert à Champ-Dollon : 7 colonies sur 10 ont été brûlées. Nous avons constaté une certaine négligence de l'apiculteur concerné.

L'état sanitaire du rucher genevois reste satisfaisant. Nous avons délivré, cette année, 11 laissez-passer pour le déplacement de 248 ruchettes de fécondation pour les stations de Bonatchiesse, Vermeilley, Tovassière ; 1 laissez-passer pour la sortie de 6 colonies ; 1 laissez-passer nous est parvenu pour l'arrivée de 10 colonies.

Un apiculteur non déclaré à l'OVC a quitté le canton sans laissez-passer. L'inspecteur cantonal du canton de destination sera averti demain, lors de la réunion des inspecteurs de ruchers à Cernier.

Il y a actuellement à Genève 199 apiculteurs déclarés (+2) ; 255 ruchers (+6) ; 2743 colonies (–118), cela au 9 juillet 1996.

4. Election partielle du comité

a) Membres sortant de charge et immédiatement rééligibles

Mme J. Camail, MM. V. Casutt, J.-D. Colomb, A. Loup et W. Stucky sont réélus à l'unanimité, par acclamation.

b) Membres démissionnaires

M. Gérard Haldimann a donné sa démission, avec effet immédiat, comme président et comme membre de la société.

M. J.-M. Ferrari a donné sa démission du comité. Il n'en reste pas moins l'inspecteur cantonal et est toujours le bienvenu aux séances chaque fois qu'il en ressent le désir.

c) Election de nouveaux membres au comité

Votre comité a décidé de vous présenter trois nouveaux membres : M. Robert Etienne, M. Daniel Thommen et Gilbert Weissen.

Leur élection est acceptée à l'unanimité, avec des applaudissements.

d) Election du nouveau président

M. Vital Casutt intervient pour annoncer le point crucial de notre assemblée : le choix de celui qui conduira la société à bon ou à mauvais port. Les critères que nous retiendrons pour le choix d'un président : que cette personne soit intègre, avec ses amis, mais aussi avec ses ennemis ; que ce soit un rassembleur, le moteur, rempli d'avenir et d'espoir, qui tire la société vers le haut ; qu'il soit connaisseur d'abeilles, le bourdon et la reine, mais aussi sur l'organisation de l'apiculture ; qu'il soit dynamique, pour le bien de tous ; qu'il sache tenir compte des différents éléments composant notre société, de ceux qui sont très pratiques comme de ceux ayant de hautes connaissances ; dans un bateau il n'y a pas que les voiles, il faut une coque, un moteur et tout ce qui va avec ; qu'il soit discret et raisonnable ; qu'il soit confiant envers ses collaborateurs, le comité, les éleveurs, etc. ; il faut parfois qu'il soit correcteur, mais avec le tact nécessaire ; qu'il soit représentatif envers les autres sociétés suisses ou étrangères, lors de manifestations ; il doit disposer de temps, accepter de donner de sa personne. Donc nous mettons beaucoup d'espoir sur un président, et surtout, dans ces temps difficiles, sur quelqu'un qui puisse apporter quelque chose de solide, un espoir à notre société.

Chacun de vous, qui participez à cette assemblée, peut proposer un candidat.

Quant au comité, nous avons étudié le sujet et les personnes susceptibles d'être choisies. Nous vous proposons M. Marc-E. Favre pour ce poste. Il nous semble qu'il remplit

beaucoup des critères énumérés ci-dessus, même si personne ne les remplit tous. Nous vous le recommandons chaleureusement.

Faute d'autre proposition, il pose la question : acceptez-vous que M. Marc-E. Favre devienne le président de la Société genevoise d'apiculture ?

La proposition est acceptée à l'unanimité, avec applaudissements et félicitations au nouvel élu.

M. Favre remercie pour la confiance faite et tentera de ressembler au portrait idéal dressé.

5. Désignation des vérificateurs des comptes pour 1997

MM. Ph. Laperrousaz et J.-D. Duc sont reconduits pour cette année.

M. Nydegger accepte de fonctionner une fois comme suppléant et deux fois comme actif.

6. Propositions pour le programme d'activités 1997

C'est toujours un problème pour le comité de trouver des sujets variés à proposer, des thèmes de conférences et des ruchers à visiter en été. Qui accepterait de nous recevoir en juin, juillet et août ? Quels sujets avez-vous à nous suggérer ?

Quelques propositions sont faites et acceptées avec reconnaissances.

7. Fixation de la cotisation SGA pour 1997 : réajustement en fonction de la suppression de la subvention

L'état actuel des finances a conduit notre trésorier à proposer de ne pas augmenter la cotisation pour cette année, ce qui ravira tout le monde.

La subvention que nous recevons de l'Etat, qui se montait à Fr. 4000.–, a été réduite à Fr. 3000.–. On espère qu'elle ne sera plus réduite, ce qui est possible au vu des problèmes actuels.

8. Honorariat

Les jubilaires voudront bien excuser le comité qui n'a pas pu recevoir toutes les distinctions à temps, au vu des circonstances. Certaines médailles ne seront disponibles que l'année prochaine, mais les ayants-droit les recevront.

Les jubilaires pour 25 ans de société sont MM. Conrad Clément, Erwin Gardi, Oscar Rime, Walter Schmied et l'Ecole d'horticulture.

Les 40 ans de Mme Yvette Oesterle, MM. Ernest Caillat, René Haeberlin et Henri Varone.

Les 50 ans de Mme Rose Trezzini.

Seuls sont présents MM. Rime et Caillat et Mme Oesterle et le fils de M. Haeberlin, que nous félicitons très chaleureusement, avec de vifs applaudissements.

9. Propositions individuelles

a) M. Ph. Laperrousaz excuse M. M. Buscarlet, souffrant, et propose aux intéressés de *L'Abeille de France* et *La Santé de l'Abeille* de renouveler leur abonnement. S'il y a de nouveaux membres, ils peuvent s'annoncer pour recevoir les information utiles.

M. Favre précise que *La Santé de l'Abeille* offre l'adhésion à un prix favorable au Syndicat de Haute-Savoie, ce qui ouvre les portes vers une autre région.

b) M. André Loup remercie tous ceux qui ont accepté d'offrir un peu de leur miel pour l'association Enfants du Monde qui organisait une fête les 7 et 8 septembre. Il a pu disposer de 38 kg de miel, en pots de 500 g. Il lit la lettre reçue.

c) Mme Renevier remercie pour la confiance qui lui a été témoignée et nous souhaite bonne récolte pour 1997.

La séance est levée à 19 h 40.